

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 19
Date de convocation : 26/05/2010

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 1^{er} juin 2010**

--- o0o ---

L'an deux mille dix, le premier juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. DUBOS, BATS, Mme LEGLISE, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, M. LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, MM. MOUCHEBOEUF, BRUEY, Melle ULMANN, Mme DEHEZ-BATISTA.

Était excusé : M. DUCASSE, Mme ROLLIN, M. MARSAN (a donné procuration à M. DEHEZ), Mme LEFORT.

Étaient absents : M. LAMOTHE.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

--- o0o ---

C.L.I.S.

Désignation délégués communaux

--- o0o ---

CONSIDERANT que la réglementation prévoit la création de commissions locales d'information et de surveillance (CLIS) pour les centres de stockage de déchets dangereux ou non dangereux,

CONSIDERANT que ces commissions doivent comprendre, à parts égales, des représentants des administrations concernées, de l'exploitant, des collectivités territoriales et des associations de protection de l'environnement, pour une durée de mandat de trois ans,

CONSIDERANT que la création d'une CLIS est prévue pour le centre de regroupement de tri et de recyclage des déchets industriels banals, et de stockage de matériaux inertes exploité par la société CLTDI à BEGAAR,

Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité,

DESIGNE les délégués ci-après pour représenter la commune au sein de ladite commission :

Délégué titulaire : Philippe DUPOUY

Délégué suppléant : Stéphane BRUEY

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES